

Image not found or type unknown



Heritage, succession et séparation de corps

Par **cissou12**, le **23/12/2013** à **23:34**

mme A est séparée de corps de mr B avec une procédure de divorce en cours. mme A décède en laissant un testament en faveur de sa fille unique d'un précédent mariage et en révoquant la donation entre époux. patrimoine:maison meublée, voiture...
que va t il se passer pour sa fille en terme de succession, héritage, usufruit...
a savoir que mme A avait l'attribution de l'usage de la maison et de la voiture.
Merci beaucoup